



Création d'un nouveau Plan de Droits de Souscription en Remplacement du Plan de Droits de Souscription de 2018

Liège, Belgique, 20 novembre 2020 - 17:45 CET – Mithra Pharmaceuticals SA (la « Société » ou « Mithra »), une société dédiée à la santé féminine (Euronext Brussels : MITRA), annonce aujourd'hui que son conseil d'administration a émis, au moyen du capital autorisé, un nouveau plan de droits de souscription pour son personnel, pour un total de 390.717 droits de souscription (le « Plan de Droits de Souscription de 2020 »).

Conformément au Plan de Droits de Souscription de 2020, les droits de souscription ont une période de longévité de dix ans (à moins qu'elle ne soit contractuellement réduite lors de l'attribution à un participant sélectionné) et peuvent en principe être exercés à partir de la date d'octroi des droits de souscription à un participant sélectionné. Chaque droit de souscription donne le droit de souscrire à une nouvelle action de Mithra. Les droits de souscription ne seront pas cotés en bourse.

L'objectif du Plan de Droits de Souscription de 2020 est de créer un plan de droits de souscription pour les membres du personnel de Mithra conformément aux dispositions du (nouveau) Code des sociétés et associations (le "CSA"). Le nombre de droits de souscription émis dans le cadre du Plan de Droits de Souscription de 2020 est le même que le nombre de droits de souscription qui n'ont pas encore été octroyés dans le cadre du "Plan de Droits de Souscription de 2018" qui a été créé en novembre 2018 conformément aux dispositions de l'ancien Code des sociétés du 7 mai 1999. Le conseil d'administration a également décidé de ne plus octroyer un nombre égal de droits de souscription en circulation dans le cadre du Plan de Droits de Souscription de 2018 qui n'ont pas encore été octroyés aux participants sélectionnés du Plan de Droits de Souscription de 2018.

Les rapports préparés par le conseil d'administration et le commissaire de la Société (conformément à l'article 7:198 *juncto* les Articles 7:180 et 7:191 de la CSA) dans le cadre de la création du plan de Droits de souscription de 2020 sont disponibles sur [le site web de la Société](#)

Pour plus d'information, merci de contacter:

Alexandra Deschner (IRO) : +32 490 58 35 23 - investorrelations@mithra.com

Carole Kousis (Presse) : +32 4 349 28 22 – press@mithra.com

À propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Ses trois produits candidats phares sont basés sur l'Estetrol (E4), un œstrogène natif unique : Estelle®, une nouvelle ère en contraception orale, PeriNesta®, le premier traitement oral complet ciblant la périménopause, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques

complexes dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. Elle offre à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde, Mithra compte quelque 250 collaborateurs et est basée à Liège, Belgique. www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Alertes
News

Inscrivez-vous à notre mailing list sur investors.mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

[Linkedin](#) • [Twitter](#) • [Facebook](#)